Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 12 mars 2024

Délibération n° 13-2024 Point 4.4.3 Point 4.4.3 de l'ordre du jour

Tarifs des activités culturelles organisées par la Direction des relations internationales pour les étudiants internationaux. Tarifs valables jusqu'au 31/12/2024

EXPOSE DES MOTIFS:

L'article 19 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique prévoit que les recettes doivent être perçues sur autorisation donnée par l'autorité compétente. Selon l'article 23 de ce même décret, ces recettes peuvent comprendre les produits résultant de conventions ou de décisions de justice, ainsi que les autres produits autorisés pour les personnes morales de droit public.

Ainsi, la Direction des relations internationales soumet au vote du Conseil d'administration les tarifs pour les prestations de service diverses qu'elle propose pour 2024.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Délibération:

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs des activités culturelles organisées par la Direction des relations internationales pour les étudiants internationaux. Tarifs valables jusqu'au 31/12/2024.

Fait à Strasbourg, le 15 mars 2024

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

Université de Strasbourg

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mars 2024

Libellé de la prestation	Complément d'information	Coût unitaire
Journée internationale des langues au Parlement	Echanges avec des traducteurs et traductrices du	5€
européen	parlement européen couplés à une visite des	
	cabines de traduction et suivis d'un café des	
	langues.	
Activité « Jeu de rôle interactif » au Parlement	Jeu de rôle interactif permettant aux participants	5€
européen	de se mettre à la place d'un membre du Parlement	
	européen.	
Visite guidée de la ville de Kehl « Sur les traces		8€
d'une ville au passé mouvementé »		
Visite guidée du Musée alsacien		8€
Visite guidée de Colmar et du Musée Unterlinden		10€
Batorama « Strasbourg l'européenne »		10€
Musée des arts décoratifs		8€
Musée des beaux-arts		8€
Musée Tomi Ungerer		8€
Musée d'Art moderne et contemporain		8€
Planetarium		5€
Exposition – 5 ^e lieu : « Les femmes au cœur de		5€
Strasbourg »		
Visite guidée de la Brasserie Perle		8€
International Christmas Eve		5€